

Définition : Argumenter signifie soutenir une thèse dans le but d'obtenir l'adhésion de son destinataire.

Convaincre et persuader sont deux démarches différentes qui entrent dans le cadre de l'argumentation :

- **Convaincre** : chercher l'adhésion du destinataire à sa thèse en faisant appel à des arguments logiques, qui sollicitent la raison.
- **Persuader** : chercher l'adhésion du destinataire à sa thèse en faisant appel à des arguments affectifs, qui sollicitent ses sentiments.

I. Le vocabulaire argumentatif.

- **Thème** : sujet abordé par un texte. Pour le repérer, il faut s'intéresser au titre de l'œuvre, aux champs lexicaux présents.
- **Thèse** : opinion ou point de vue de l'auteur sur le thème qu'il traite.
- **Etayer une thèse** : renforcer une thèse en employant des arguments et des exemples supplémentaires.
- **Réfuter une thèse** : s'opposer à une thèse point par point, pour démontrer son caractère erroné.
- **Argument** : c'est un élément de raisonnement (un fait, une remarque, une réflexion, une analyse) sur lequel on s'appuie pour justifier une thèse. On repère l'argument par sa place : il suit généralement la thèse qu'il développe.
- **Exemple** : c'est un élément concret, précis, qui sert à illustrer un argument. On repère l'exemple par sa place : il suit généralement l'argument qu'il développe.
- **Argument ad hominem** : argument qui vise à discréditer l'adversaire, en l'attaquant personnellement.
- **Argument d'autorité** : argument qui renvoie au jugement d'une personne ou d'une institution dont la valeur est incontestable. Ex : on fait référence à un philosophe, à un homme réputé pour sa sagesse, pour prouver que ce que l'on avance est juste.
- **Argument d'expérience** : argument qui se base sur l'observation et l'expérience d'une personne pour qui le constat est une vérité absolue.
- **Argument par analogie** : il rapproche une idée abstraite d'un exemple concret : « Une classe sans professeur est un navire sans commandant ».
- **Argument logique** : argument qui s'appuie sur une démarche presque scientifique, par la déduction ou l'induction.

- **L'induction** : raisonnement qui consiste à partir de faits particuliers, précis pour aboutir à l'idée générale. Ex : L'école dispense des connaissances variées et apprend à penser (idée précise) > L'école est donc le lieu éducatif par excellence (idée générale)

- **La déduction** : Raisonnement qui consiste à partir d'une idée générale pour en tirer un principe particulier. Ex : L'école est un lieu éducatif (idée générale) > Les élèves doivent donc la fréquenter régulièrement pour s'instruire (idée plus précise).
- **Le syllogisme** : raisonnement déductif, formé de deux propositions (appelées prémisses majeure et mineur) conduisant à une conclusion. Ex :
« Tous les hommes sont mortels (prémisse majeure) ; or je suis un homme (prémisse mineure), donc je suis mortel ». (Conclusion)
- **Le paradoxe** : du grec para (contre)-doxa (opinion) ; pensée contraire à l'opinion communément partagée.
- **La concession** : faire une concession à son adversaire consiste à donner dans un premier temps raison à la thèse adverse pour mieux remettre en question ensuite les arguments qu'elle emploie.

II. Les différentes pratiques de l'argumentation.

1) La délibération :

Délibérer : du latin « deliberare » qui signifie « réfléchir mûrement, trancher, décider », consiste à considérer différents points de vue. Il s'agit de confronter des idées contradictoires avant de prendre une décision, de trouver une solution.

Procédés de la délibération :

On relève la présence d'antithèses, d'antiphrase (l'ironie), les paradoxes et les oxymores. On remarque en général l'emploi d'une ponctuation expressive : interrogations, exclamations, points de suspension ... Les questions employées sont souvent rhétoriques.

2) La conviction :

Convaincre nécessite de faire appel à des arguments sollicitant la raison, l'intelligence, les facultés d'analyse du destinataire pour obtenir son adhésion. Les arguments doivent donc être illustrés d'exemples ; la progression argumentative est marquée par l'utilisation de connecteurs logiques (tout d'abord, ensuite, puis, en revanche, cependant, alors, aussi, en outre...)

3) La persuasion :

Persuader, c'est agir sur la sensibilité du destinataire pour obtenir son adhésion. On a donc recours à des procédés tels que : l'apostrophe, les questions rhétoriques, l'exclamation, la variation de différents registres littéraires.

III. Les genres argumentatifs.

Il existe de nombreux genres littéraires argumentatifs.

1) L'essai :

L'essai est un genre littéraire caractérisé par une **littérature en prose**, argumentative où la présence de l'auteur est nettement marquée par l'utilisation de la **première personne**. L'essai est le plus souvent une écriture personnelle à travers laquelle l'auteur livre **une réflexion, voire ses impressions**. Les sujets traités sont essentiellement d'ordre philosophique, moral, politique, artistique et parfois religieux.

On considère que c'est **Montaigne (1533-1592) qui crée le genre** en intitulant son œuvre *Essais*. Dans cette œuvre répartie en trois livres, il analyse notamment les faiblesses de la nature humaine et ses imperfections ; il confronte les civilisations et réfléchit sur la notion de barbarie...

Autres ex : *Les Pensées* (1670) de Pascal (1623-1662) ; *Emile ou l'Éducation* (1762, réflexion sur l'éducation) de Rousseau (1712-1778)..

L'auteur s'efforce, à travers l'essai, **de convaincre ses destinataires du bien-fondé de ses positions**.

Différents types d'essais :

a) Le pamphlet :

Le pamphlet est un récit court à visée critique ou satirique, plutôt bref, dont la violence du style permet d'attaquer une institution ou un personnage public.

Ex : Montesquieu, dans *De l'Esprit des lois*, XV,5 (1748), l'auteur attaque la thèse esclavagiste.

b) Le traité :

Le traité est un texte didactique à dominante démonstrative et s'apparente à l'analyse d'un sujet précis.

Ex : *Traité sur la tolérance* (1763) de Voltaire, dans lequel le philosophe dénonce l'injustice et le fanatisme.

c) Le discours :

Proche du traité, le discours est aussi un genre à visée didactique. Par exemple, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755), essai philosophique dans lequel Rousseau s'interroge sur les fondements de la civilisation.

d) Le manifeste :

Le manifeste est un texte qui constitue une déclaration dans laquelle des personnes détaillent leurs objectifs. Par ex : *Manifeste du surréalisme* (1924) de Breton présente la démarche artistique et littéraire de ce courant.

e) La lettre :

La lettre, en général adressée à un destinataire réel que l'on veut convaincre. Elle est souvent propice au débat dans la mesure où elle implique une réponse. Elle peut aussi prendre la forme d'une lettre ouverte, publiée, s'adressant ainsi au plus grand nombre. Par exemple, « J'accuse » de Zola est une lettre adressée au président Félix Faure, publiée le 13 janvier 1898 dans le journal *L'Aurore*, pour dénoncer l'injustice concernant l'« affaire Dreyfus ».

2) Le dialogue :

Le dialogue est avant tout un échange d'idées et d'opinions qui implique dans la plupart des cas une démarche délibérative. Les premiers dialogues remontent à l'Antiquité où Platon mettait en scène Socrate et ses disciples dans une quête de vérité.

Au XVIII^e, il fait office de genre à part entière grâce aux œuvres de Diderot (1713-1784) : *Le Supplément au voyage de Bougainville* (1772, dialogue philosophique ; Le neveu de Rameau (1762, roman dialogué qui aborde les thèmes de la morale, de l'argent, de l'honnêteté).

3) L'apologue :

L'apologue, du grec *apologus*, « petit récit », est un récit allégorique, plus ou moins court, en vers ou en prose, à visée morale (implicite ou explicite). La fonction première de l'apologue est de **divertir** au moyen d'un récit plaisant censé susciter la curiosité du lecteur et de **livrer un enseignement moral**.

Il existe différents types d'apologue :

a) La fable :

La fable, du latin *fabula*, signifiant « propos et récit », est un petit récit, le plus souvent rédigé en vers, terminé par une morale et qui mêle divertissement et réflexion critique. Les premières fables remonteraient à l'Antiquité grecque avec l'esclave phrygien Esope (VI^e av. J-C) qui retranscrivait sous forme de petits récits moraux des scènes de la vie quotidienne.

Le fabuliste le plus célèbre demeure La Fontaine (1621-1695) qui, avec ses Fables, réécrit en vers les fables d'Esope.

L'une des fonctions de la fable est de **transporter le lecteur dans un univers imaginaire** où, par un juste retour des choses, il peut s'identifier à la situation évoquée et y **réfléchir**.

Les fables sont des **récits symboliques** dont les personnages sont généralement des animaux ou des personnages humains stéréotypés et permettant une **transposition dans le monde réel**.

Les animaux permettent une transposition des comportements et des caractères : la cruauté est symbolisée par le loup, la ruse par le renard, la

puissance par le lion, l'innocence par l'agneau...

La fable comporte une morale qui peut se situer avant ou après le récit : si elle le précède, elle fait office d'introduction.

b) le conte :

Proche de la fable, le conte vient d'une tradition orale et populaire. Le conte se définit comme un **récit merveilleux** qui fait preuve d'une grande simplicité dans le récit, mais qui est très riche en symboles qui sont à décrypter. Il y a différents types de contes (conte traditionnel, conte philosophique).

Le conte traditionnel met en scène des fées, des sorcières, de la magie, des animaux qui parlent et où les objets peuvent se métamorphoser.

Auteurs : Perrault (1628-1703) ou les frères Grimm (XIX°), Andersen (1805-1875).

Le conte philosophique soulève **une réflexion critique à travers un récit merveilleux**. Au XVIII°, il sert à remettre en cause les institutions, à critiquer la tradition et à dénoncer les abus. Les personnages sont stéréotypés et confrontés à des situations difficiles. Les événements se rapportent à la société du XVIII° : guerres, intolérance, fanatisme, esclavage, torture...

c) L'utopie :

Le terme « utopie » vient du grec « ou » (non) et topos (lieu) et signifie « le lieu qui n'existe pas » et renvoie à la représentation d'un monde idéal. C'est T. More (1478-1535), humaniste anglais, qui crée le mot qu'il donne au titre de son œuvre, *Utopia* (1516).

L'utopie propose de **réfléchir sur des idées nouvelles** dans les domaines politiques, sociaux ou moraux ; elle propose **une critique du monde réel**.

Certains textes s'inspirent de l'utopie tout en restant méfiants face à l'uniformité décrite dans la plupart des textes utopiques. On parle alors de contre-utopies. George Orwell rédige en 1948 *1984*, qui dénonce le totalitarisme que peut engendrer l'uniformité.

IV. Les registres du texte argumentatif.

Même si l'apologue a une finalité didactique, la critique est possible à travers différents registres comme le registre polémique, comique et satirique.

Du grec « polemos », signifiant « combat », **le registre polémique** est synonyme de violence verbale entre deux interlocuteurs. Le texte polémique comporte une ponctuation expressive avec notamment des exclamations, des interjections et des interrogations.

L'auteur ou le narrateur d'un texte polémique attaque ouvertement un personnage, une institution, une idée.

Le registre comique :

C'est aussi un moyen efficace pour critiquer. Il peut se décliner en plusieurs constantes : l'humour, l'absurde, l'ironie.

L'humour : consiste à traiter de manière légère un événement tragique : dans le chapitre VI de *Candide*, consacré à l'autodafé, l'horreur est présentée avec légèreté.

L'absurde : il permet de confronter deux éléments qui n'ont rien en commun. Dans le même chapitre de *Candide*, Pangloss est accusé d'avoir parlé, il est pendu ; Candide est accusé d'avoir écouté avec un « air d'approbation », il est fessé.

L'ironie : elle consiste à dire le contraire de ce que l'on pense. Par exemple, pour désigner la réalité de l'emprisonnement, Voltaire passe par l'euphémisme « des appartements d'une extrême fraîcheur, dans lesquels on n'était jamais incommodé du soleil ».

L'humour, l'ironie et l'absurde divertissent le lecteur et captent ainsi plus facilement son attention qu'un discours théorique.

Le registre satirique :

Il permet de dénoncer des situations en les ridiculisant. Il permet de faire réagir le lecteur grâce notamment à l'ironie et par l'exagération de certains traits.